

## Votation cantonale du 23 septembre 2012

# Le RER, c'est maintenant !

**Lundi 27 août 2012, au Théâtre du Passage de Neuchâtel, le Conseil d'Etat in corpore a donné ses derniers messages sur la votation RER du 23 septembre prochain. Appelant au sens des responsabilités et plaidant pour la cohésion cantonale, le gouvernement cantonal a rappelé que le RER est le seul projet crédible et qu'il n'existe pas de plan B. Le coût de cet investissement nécessaire et rentable, qui représentera en moyenne 1% de l'ensemble des budgets des collectivités neuchâteloises, est raisonnable. Voulons-nous nous donner les moyens d'affronter les défis du 21<sup>e</sup> siècle avec succès ou préférons-nous en rester aux infrastructures du 19<sup>e</sup> et risquer une marginalisation ? Telle est la question centrale pour le Conseil d'Etat.**

La campagne sur le RER bat son plein et le Conseil d'Etat se réjouit de son intensité. Depuis sa présentation du rapport RER, le 18 janvier dernier, il a mené une politique d'information soutenue (cahiers spéciaux, site web, réseaux sociaux, affiches, tracts, nombreux débats, travail médiatique). Aujourd'hui, les partis et les associations prennent le relais et prolongent ces démarches par le débat démocratique. Simultanément, les électrices et électeurs neuchâtelois reçoivent cette semaine le *Vot'info*. En outre, ils disposent des canaux mis en place pour compléter leur information, sans compter les nombreuses discussions et rencontres programmées. Le temps de la décision approche. Il convient donc de centrer la réflexion sur l'essentiel.

Au plan des transports, l'essentiel est de rappeler que le RER constitue le seul projet crédible, solide, sérieux, chiffré, validé par les experts des CFF et de la Confédération. Il n'existe pas de plan B, ni dans les cartons des CFF, ni dans ceux du canton. En cas de refus, ce sera donc la stupéfaction des partenaires de l'Etat et des cantons voisins, mais aussi une somme de problèmes sans solution performante pour le canton. Des millions devront être dépensés pour des bricolages ferroviaires. Sur l'artère vitale qui relie le Haut et le Bas du canton, des problèmes de capacité apparaîtront rapidement. La ligne actuelle ne pouvant supporter des trains supplémentaires, il faudra probablement recourir à des bus, qui viendront congestionner le trafic, dans une spirale négative, péjorant la mobilité et la qualité de vie.

Au plan sociétal, il faut être conscient que le statu quo comporte des risques considérables. Comment améliorer la mobilité ou rester attractif sans le RER ? Comment empêcher que la jeune génération qui est toujours moins branchée voiture et qui renonce toujours plus au permis de conduire ne se détourne du canton ? Que deviendront les communes et les zones urbaines qui ont besoin du RER et qui croira désormais en leur avenir ?

Au plan financier, le Conseil d'Etat rappelle qu'il est temps d'arrêter de confondre dépense sans profit et investissement rentable. Partout, les RER créent de nouvelles richesses et contribuent ainsi à financer le social, la santé, la culture. De surcroît, la situation

neuchâteloise n'est pas catastrophique. Les derniers comptes se sont soldés par des chiffres noirs. Nombre de communes se portent bien. Les rentrées fiscales augmentent grâce à la baisse de l'impôt sur les personnes morales, et ces gains seront redistribués grâce à la péréquation cantonale. A l'inverse, un "non" ne mettra pas un franc de plus dans les caisses de l'Etat. Les choix à opérer resteront souvent difficiles. Par contre, le canton aura perdu ses meilleures chances de dynamiser son économie.

Pour le Conseil d'Etat, le RER c'est maintenant ou peut-être jamais. Sa conviction profonde est que le canton peut et doit prendre un tournant positif en disant OUI le 23 septembre.

C'est dans cet esprit que le gouvernement attend la décision du peuple, confiant dans la sagesse et la fierté des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

- Toutes les informations en ligne sur [www.agglo-rer.ch](http://www.agglo-rer.ch) et [www.transrun.ch](http://www.transrun.ch) et sur [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

**Pour de plus amples renseignements**

**Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 69 00.**

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 27 août 2012